



COMMUNIQUE DE PRESSE

Fontainebleau, le 18/02/2022

TEMPÊTE EUNICE: APPEL A LA PRUDENCE EN FORET

La **tempête Eunice** touchera ce vendredi 18 février après-midi les côtes des départements de la Somme, du Nord et du Pas-de-Calais. L'Office national des forêts incite le public à **ne pas fréquenter les forêts publiques du littoral** et proches du littoral de ces départements, aujourd'hui et tout ce week-end.

Durant cet épisode météorologique, les rafales pourront atteindre 120 km/h sur les côtes, avec des pointes possibles à 140 km/h sur le Nord et le Pas-de-Calais. Dans ces conditions, les risques de **chutes** d'arbres et de branches sont réels durant l'épisode météorologique et encore quelques jours après. En effet, après un coup de vent, tous les arbres ne tombent pas d'un seul coup : ceux qui ont été fragilisés peuvent chuter par la suite, tout comme les branches cassées restées en suspension.

Par mesure de sécurité, l'Office national des forêts appelle à la plus **grande prudence** et recommande aux usagers de **ne pas se déplacer** dans ces forêts littorales et proches du littoral des Hauts-de-France, aujourd'hui et durant tout ce week-end.

<u>Les correspondants:</u>

Département de la Somme :

Agence ONF Compiègne :
François LEHMANN - <u>francois.lehmann@onf.fr</u>
06.26.53.42.18

Départements du Nord et Pas-de-Calais :

Agence ONF:
Loïc SAUVAGE- <u>loic.sauvage@onf.fr</u>
06.23.24.61.64